



N° 467 – vendredi 28 août 2020

**District de la Vienne****Siège social :**

1 rue François Prat -86000 POITIERS

**Accueil :**

Tél. : 05.49.61.17.35

Fax : 05.49.61.66.51

**Site et E-mail :**Site officiel : <http://foot86.fff.fr>Email : [district@foot86.fff.fr](mailto:district@foot86.fff.fr)**Horaires d'ouverture des Bureaux :**

Lundi : 9h30-12h30 / 13h30-17h30

Mardi : Fermé\* / 13h30-17h30

Mercredi : Fermé\* / 13h30-17h30

Jeudi : Fermé\* / 13h30-17h30

Vendredi : Fermé\* / 13h30-17h30

(\*Fermé : accueil physique et téléphonique)

**Le District est toujours fermé au public (sauf RDV)****AGENDA de la SEMAINE****Samedi 29 & Dimanche 30 Août**Coupe de France – 1<sup>er</sup> tour

National 3

Régional 1

**Toutes les réunions de commissions en présentiel sont à l'heure actuelle limitées aux commissions réglementaires.****Sommaire**

Partenaire .....	p. 2
Avis aux clubs .....	p. 3
Avis aux arbitres .....	p. 8
PV Commission de Surveillance des Opérations Électorales .....	p. 9
Informations diverses .....	p. 10

**Partenaire de la semaine**

LE SPORT COMMENCE ICI

CHASSENEUIL

**AG du District le samedi 12 septembre**ASSEMBLÉES  
GÉNÉRALES  
DU DISTRICTORDINAIRE  
FINANCIÈRE  
ÉLECTIVE

Samedi 12 septembre 2020 • 10h00

Crédit Agricole Touraine Poitou  
POITIERS TOUFFENET

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE / 1 SEUL REPRÉSENTANT PAR CLUB

**Réunion de rentrée des Jeunes****Samedi 05 Septembre à 09h30****PLUS D'INFORMATIONS PAGE 3****Engagements : rappel !**

FOOT LOISIRS → 31 août 2020

U17D2, U15D2, U13D3, U11 → 31 août 2020

CHALLENGE DES RÉSERVES → 04 septembre 2020

U11-U13F (à 8 et à 5) → 12 septembre 2020

U14-U17F (à 8 et à 5 – gestion District 79) → 12 septembre 2020

CRITÉRIUM À 8 → 15 septembre 2020



*Jusqu'au 30 août*

**LA PLUS BELLE  
DES RENTRÉES**

**-25%**

**SUR LES VÊTEMENTS ET CHAUSSURES  
JUNIOR ET SACS À DOS**



**RÉSERVÉES EXCLUSIVEMENT  
AUX PORTEURS DE LA CARTE**



## AVIS AUX CLUBS

### CONVOCATION Assemblées Générales Ordinaire – Financière - Élective

Mesdames, Messieurs les Président(e)s des clubs de Football du département de la Vienne,

Vous êtes prié(e) d'assister ou de faire représenter votre club par un de ses membres ou par un membre d'un autre club dûment mandaté (pouvoir) aux Assemblées Générales Ordinaire – Financière et Élective du District de la Vienne de Football le :

**Samedi 12 septembre 2020 à 10h00**  
**Au Crédit Agricole Touraine Poitou**  
**18 rue Salvador Allende**  
**86000 POITIERS**

L'émargement des clubs s'effectuera de 9h00 à 09h45 (aucun enregistrement de vote après cet horaire).

Compte-tenu des mesures sanitaires, la participation est limitée à un seul représentant par club. Le port du masque sera obligatoire.

Attention, pour pouvoir représenter un autre club, tout licencié doit également représenter son propre club.

Lors de ces Assemblées Générales, le District procédera au vote par boîtier électronique.

Le correspondant a reçu par courrier la convocation, comprenant les renseignements club et le pouvoir que vous devrez OBLIGATOIREMENT présenter à l'émargement.

D'autre part, du fait de la dématérialisation des licences, nous demandons aux représentants de clubs de bien vouloir se munir d'une impression de la licence (ou liste des licenciés du club) ou d'une présentation depuis un smartphone.

L'ordre du jour provisoire est le suivant :

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Accueil des participants par le Président du District
- Intervention des personnalités
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 06 décembre 2019 à Vouneuil sous Biard
- Allocution du Président du District de la Vienne de Football

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FINANCIERE

- Présentation du bilan financier de la saison 2019/2020 par le Trésorier Général
- Intervention du Commissaire aux Comptes
- Validation des comptes
- Présentation du budget prévisionnel 2020/2021
- Vote du budget prévisionnel 2020/2021
- Informations diverses

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE

- Présentation de la liste
- Vote
- Intervention du Président du District

**COVID-19****COMMUNIQUÉ DE LA LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE-AQUITAINE**

**La situation est difficile et doit nous inviter à la plus grande rigueur.**

L'ARS de Nouvelle-Aquitaine vient de nous confirmer que le protocole mis en place par la LFNA et ses Districts « stipule bien les règles de distanciation sociale nécessaires ainsi que le port du masque hors du terrain ainsi que dans les vestiaires dans les points 4. 6. et 10. ».

En revanche, l'ARS affirme que l'application de ce protocole reste TRÈS insuffisante et met gravement en péril l'avenir de nos compétitions.

Compte tenu de l'aggravation de la situation (la Gironde vient de passer en zone rouge et une douzaine de cas avérés ont entraîné une quatorzaine dans les clubs concernés), l'ARS précise les règles indispensables à respecter :

- La survenue de un ou plusieurs cas au sein d'une catégorie doit effectivement amener à une alerte auprès de l'ARS dans un premier temps, puis la Ligue ou le District, ainsi qu'une mise en isolement des cas positifs pendant la quatorzaine,
- Autour d'un ou plusieurs cas détecté(s) au sein d'une catégorie, le contact-tracing (investigations de l'ARS auprès de toutes les personnes ayant été en contact avec les cas avérés) est réalisé pour toute personne et, dans le cadre d'une pratique sportive le respect des protocoles en vigueur au sein des fédérations sportives sera vérifié,
- Conformément aux instructions ministérielles en vigueur, le contact-tracing a mis en évidence un non-respect des gestes barrières (serrage de la main entre les deux équipes et les arbitres, accolades...) de la distanciation et du port du masque (hors du terrain, vestiaires...). Ces informations ont donc effectivement mené à une mise en quatorzaine des personnes impliquées car à risque d'avoir été contaminées.

Nous vous demandons donc instamment de **faire respecter STRICTEMENT les points suivants**, afin que l'ARS puisse nous apporter son soutien et nous permettre d'appliquer notre protocole concernant les cas avérés :

- Le protocole qui vous a été adressé,
- L'application stricte et rigoureuse des gestes barrières,
- La désignation d'un référent COVID dans chaque club (un onglet dans foot 2000 vous permet de désigner ce licencié).

Si, dans les prochains jours, l'ARS devait constater et nous relater de nouvelles infractions au respect du protocole – en particulier les gestes barrières et le port du masque – alors même que ce message de prévention est volontairement explicite, elle devra appliquer les mesures de quatorzaine pour l'ensemble des personnes ayant eu un contact avec le ou les cas positifs. Cela veut dire également que des arrêts maladie seront imposés à bon nombre de licenciés. Inévitablement nous aurons d'énormes difficultés à assurer la bonne suite de nos compétitions.

**Nous comptons sur le sérieux et le sens des responsabilités de tout un chacun pour s'éviter de recourir à de telles extrémités. Nous ne doutons pas qu'une très grande majorité des clubs est scrupuleuse dans l'application du protocole sanitaire ; il serait dommageable que tout le monde soit stigmatisé alors que les manquements ne relèveraient que de cas marginaux.**

Vous l'avez compris, la situation devient de plus en plus préoccupante. Il est donc de notre responsabilité, à toutes et à tous, de respecter STRICTEMENT les consignes et mesures qui nous sont fixées par les Pouvoirs publics et l'ARS. C'est à ce seul prix que nous pouvons espérer de continuer à pratiquer notre sport.



## COVID-19 : COMMENT RENSEIGNER LE RÉFÉRENT COVID DANS FOOTCLUBS ?

Ci-dessous la marche à suivre pour renseigner le référent Covid dans Footclubs.

Menu → Organisation → Membres du club → Ajouter un nouveau membre → Titre « Référent Covid » à compléter

## CONTACT ARS VIENNE

Si cas avéré positif et avant d'initier la moindre démarche (test), il vous faut contacter l'ARS de la Vienne, qui vous communiquera la procédure à suivre.

Mail : [ars-dd86-alerte@ars.sante.fr](mailto:ars-dd86-alerte@ars.sante.fr)

Téléphone : 05-49-44-83-53



## Réunion de rentrée des Jeunes

# RÉUNION DE RENTRÉE DES JEUNES

Samedi 05 septembre 2020 • 09 h 30  
Poitiers (lieu à définir)

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE / 1 PERSONNE PAR CLUB /  
INSCRIPTION OBLIGATOIRE

La réunion traditionnelle de début de saison des Jeunes est fixée au **samedi 05 septembre** prochain, à Poitiers (lieu à définir – sera communiquée ultérieurement).

La réunion débutera à **9h30**.

Veillez prendre note que compte tenu du contexte actuel, l'inscription est obligatoire et limitée à une personne par club. Le port du masque sera obligatoire. Du gel hydro-alcoolique sera mis à disposition.

Les clubs doivent nous communiquer, via la messagerie ZIMBRA et avant le vendredi 04 septembre à 12h00, le nom de la personne qui représentera le club (la présence du RTJ ou du Président de club est vivement recommandée)



### Fermeture du District

Le siège du District de la Vienne est toujours fermé au public.  
Néanmoins, il est toujours possible de convenir d'un rendez-vous aux horaires d'ouverture.

### Modifications Lois du Jeu

Le document présentant les modifications des Lois du Jeu est disponible sur notre site internet dans l'onglet  
« Documents » → « Documents Généraux » → « Saison 2020-2021 » → « Arbitrage » → « Modifications Lois du Jeu ».

### Demande de licence Arbitre

Les demandes de renouvellement de licences Arbitre doivent être effectuées entre le 1<sup>er</sup> Juin et le 31 Août pour assurer la couverture du club (sous réserve par la suite du respect du nombre de matchs à effectuer). **Attention, il ne reste donc plus que quelques jours.**



## AVIS AUX ARBITRES

### NUMERO DE TELEPHONE POUR LES DESIGNATIONS DU VENDREDI (à partir de 17h30) jusqu'au DIMANCHE MIDI

Afin de joindre le responsable des désignations d'astreinte à partir du vendredi 17h30 et jusqu'au DIMANCHE MIDI, un numéro de téléphone est à la disposition des arbitres, veuillez contacter le n° suivant :

**06.43.06.88.53**

En cas d'empêchement, à compter du samedi midi, il est demandé aux arbitres de contacter le club recevant. Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres d'adresser des mails au District (et non par téléphone) pour toute demande ou modification.

### Demande de licence Arbitre

Les demandes de renouvellement de licences Arbitre doivent être effectuées entre le 1<sup>er</sup> Juin et le 31 Août pour assurer la couverture du club (sous réserve par la suite du respect du nombre de matchs à effectuer). **Attention, il ne reste donc plus que quelques jours.**

### Dossier médical

Pour rappel, les dossiers médicaux arbitres doivent parvenir au District **avant le 31 août 2020**.

### Modifications Lois du Jeu

Le document présentant les modifications des Lois du Jeu est disponible sur notre site internet dans l'onglet « Documents » → « Documents Généraux » → « Saison 2020-2021 » → « Arbitrage » → « Modifications Lois du Jeu ».





## COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

Réunion du jeudi 20 août 2020  
PV n° 1

**Présents :** Mmes PAIN, Christine, TURBEAU Valérie.  
MM.CHARBONNIER Jean-Pierre, GALLAIS Raymond, NOGHEROT Jean-Claude.

\*\*\*\*\*

La commission procède à l'élection de son président et de son secrétaire :

Président : CHARBONNIER Jean-Pierre  
Secrétaire : GALLAIS Raymond

\*\*\*\*\*

Après avoir pris connaissance des documents fournis par le secrétariat (« Guide pratique des Elections 2020 »), la commission procède à l'ouverture des deux courriers recommandés adressés au District avec AR.

### Premier courrier reçu le 23-07-2020

Il s'agit du courrier de candidature de Mme BAUDINET Laurence comportant seulement la déclaration individuelle de non condamnation de la candidate. Le mode d'élection étant le scrutin de liste, cette candidature individuelle est rejetée.

### Deuxième courrier reçu le 12-08-2020

Il s'agit de la liste de candidatures déposée par M. BASQ Stéphane. Conformément aux statuts du district, elle comporte 23 noms dont 19 membres et quatre membres obligatoires : un arbitre, un éducateur, un médecin et une licenciée. Après examen de chacun des dossiers, la commission constate que les documents remis prouvent que les conditions d'éligibilité auxquelles les candidats sont soumis sont bien respectées.

Cependant, cinq candidats devront procéder au renouvellement de leur licence dans les meilleurs délais et avant la date de l'AG fixée au 12 septembre 2020 en raison du COVID 19.

La réception de ces renouvellements de licences entraînera ipso facto la recevabilité de la liste conduite par M. BASQ Stéphane.

Le Président,  
CHARBONNIER Jean-Pierre

Le secrétaire :  
GALLAIS Raymond



# INFORMATIONS DIVERSES

## CALENDRIER GÉNÉRAL 2020/2021

Toutes les dates laissées libre au calendrier (week-end et jours fériés) sont susceptibles d'être utilisées comme journées de rattrapage

		ANNÉE 2020												ANNÉE 2021																													
		AOÛT			SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE			JANVIER			FÉVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN											
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Vacances scolaires et jours fériés																																											
Seniors																																											
FFF	COUPE DE FRANCE																																										
	COUPE REGION NOUVELLE-AQUITAINE																																										
	NATIONAL 3																																										
	REGIONAL 1																																										
	REGIONAL 2 - 3																																										
	CHALLENGE R2 et R3																																										
	FESTIVAL VANQUEURS COUPES DEP M & F - CHAMPIONS DI																																										
	CHAMPIONNAT DE DR (poule de 14 équipes) et D2A																																										
	CHAMPIONNAT D2A et de DR 305																																										
	CHAMPIONNAT de DS																																										
	COUPE DISTRICAT LOUIS DAVID																																										
	COUPE JOLIEF-ROUSSEAU																																										
	CHALLENGE DES RESERVES																																										
	CHALLENGE MARCHE RENAUDE																																										
	COUPE ANDRE TASSIN																																										
FFF	COUPE GAMBABELLA CREDIT AGRICOLE																																										
	UIS RI - UIS - UIT - UIC - UIC - UIS RI et R2																																										
	COUPE UIT																																										
	UIT - U15 R3																																										
	CONTRIBUTIF UIS REGIONAL																																										
	CHAMPIONNAT UIS R2																																										
	CHAMPIONNAT poules de 10																																										
	CHAMPIONNAT poules de 8 (phase 1)																																										
	CHALLENGES UIT et UIS A11																																										
	CHALLENGES UIT et UIS B																																										
	FESTIVAL U13																																										
	CHALLENGE ENACUIS																																										
	RECONGRES UIT																																										
	CHALLENGE UIT																																										
	IB - IB et IB-UIT																																										
FFF	COUPE DE FRANCE FEMINE																																										
	COUPE REGION NOUVELLE-AQUITAINE																																										
	REGIONAL 1																																										
	REGIONAL 2																																										
	CHAMPIONNAT DR A11																																										
	CHAMPIONNAT DR A11																																										
	CHAMPIONNAT DR A11																																										
	CHAMPIONNAT DR A11																																										
	CHAMPIONNAT DR A11																																										
	CHALLENGE DU POTOU A11																																										
	COUPE DU POTOU A8																																										
	CHAMPIONNATS FEMINES U14-UIT A8																																										
	CHAMPIONNATS FEMINES U16-UIS A8																																										
	CHAMPIONNATS FEMINES U14-UIT A11																																										
	COUPES REGIONALES FEMINES U14-UIT A8 et A11																																										
	CHAMPIONNATS FEMINES U14-UIT A8																																										
	CHAMPIONNATS FEMINES U16-UIS A8																																										
	CHAMPIONNATS FEMINES U14-UIT A11																																										
	COUPES REGIONALES FEMINES U14-UIT A8 et A11																																										
	CHAMPIONNATS U14-UIT A8 (tire et 2ème phase)																																										
	CHAMPIONNATS U14-UIT A8 (tire et 2ème phase) Niveau 1																																										
	CHAMPIONNATS U14-UIT A8 (tire et 2ème phase) Niveau 2 et 3																																										
	FESTIVAL U13																																										
DATES IMPORTANTES																																											
Rantées Collèges et Lycées : 1 septembre 2020 Pâques : 04 avril 2021 Ascension : 13 mai 2021 Pentecôte : 24 mai 2021																																											
R Matchs de rattrapage																																											
S Journée annulée																																											
FD Finale départementale																																											
S Nouvelle date																																											
FR Finale phase Régionale																																											
S Journée répartie sur plusieurs dates																																											
JF Journée de la femme																																											
F Fériés																																											
Vacances scolaires																																											